

# Soutiens recherchés avant une éventuelle initiative

Le Vélo-Club Franches-Montagnes et son vice-président Vincent Hennin avaient convié mercredi soir à Bassecourt les personnes et sociétés intéressées par le lancement éventuel d'une initiative populaire contre les émoluments prohibitifs pour l'organisation de manifestations dans le canton. «La mesure Opti-Ma 121 ciblait les émoluments des manifestations sportives, en réalité les émoluments de toutes les manifestations sont renchérissés, que ce soit un loto ou encore une soirée dansante», recadre l'intéressé, député chrétien social-indépendant au Parlement.

Une vingtaine de personnes ont pris part à cette séance. La décision n'a pas encore été prise de lancer l'initiative ou non. «On attend davantage de soutiens, même si on sent un réel potentiel. Nous nous donnons jusqu'à la fin avril pour fédérer d'autres sociétés, nous ferons le point ensuite», explique Vincent Hennin. Le Vélo-Club

Franches-Montagnes ne mènera plus seul ce projet, il est désormais porté par un groupe de travail comprenant d'autres acteurs. L'abandon de cette mesure Opti-Ma a déjà enregistré deux revers politiques. Le Gouvernement n'a pas donné suite à une première pétition. Le Parlement a classé sans suite il y a peu une motion du même Vincent Hennin, qui fait preuve d'opiniâtreté dans ce dossier. «L'important est d'aller au bout des choses», glisse l'intéressé.

### «Travail des bénévoles pas reconnu»

Les émoluments qui ont pris l'ascenseur avec la mesure du programme d'économies mettent en difficulté des petites sociétés du point de vue financier. Vincent Hennin se bat aussi et surtout pour une question de principe: «On ne reconnaît pas la juste valeur du travail des bénévoles. Les sociétés et manifestations jouent un rôle social important.» JAC